

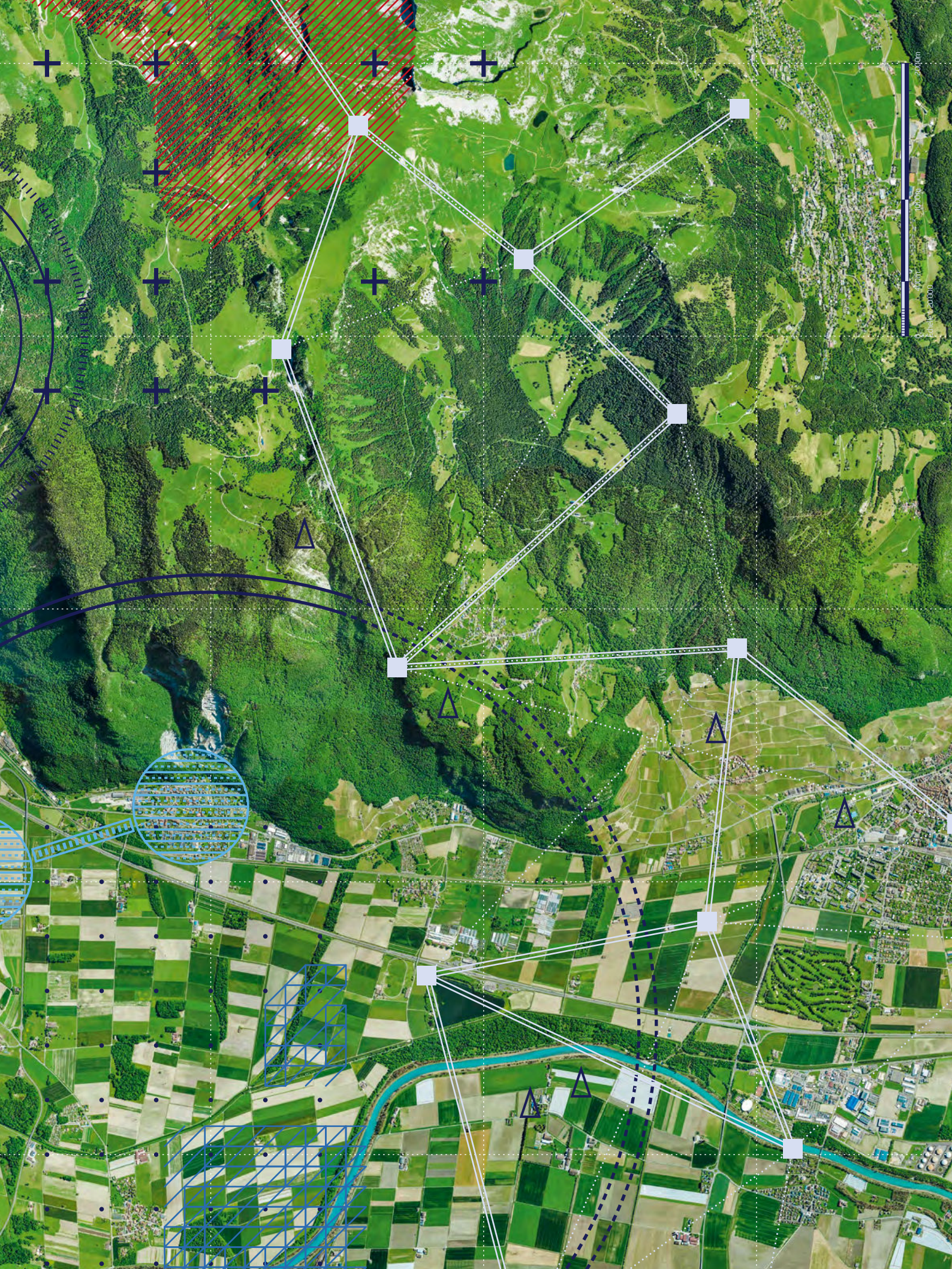
An aerial photograph of a region, likely in France, showing a mix of green forests, agricultural fields, and urban areas. Overlaid on the map are several technical diagrams: concentric purple circles around specific locations, a red hatched area in the upper left, a blue hatched area in the lower right, and a dashed orange line with orange dots. There are also several purple plus signs and triangles scattered across the map. A large blue circle with a white center is located near the coast. The text 'RAPPORT ANNUEL' is in white, sans-serif font, and '2024' is in a larger white, sans-serif font. The 'gaz nat' logo is in white, sans-serif font, with 'NOTRE ÉNERGIE, VOTRE AVENIR' in a smaller white, sans-serif font below it.

RAPPORT
ANNUEL

2024

gaz
nat

NOTRE ÉNERGIE,
VOTRE AVENIR



PARTICIPATIONS

66 %	FINGAZ SA, FINANCIÈRE INTERNATIONALE DU GAZ	→	Financement d'ouvrages de stockage et de transport de gaz entre la Suisse et la France. Autre actionnaire: ENGIE
66 %	PETROSVIBRI SA	→	Recherche et exploitation de gisements d'hydrocarbures en Suisse. Autre actionnaire: Holdigaz SA
60 %	UNIGAZ SA, UNION INTERRÉGIONALE POUR LE TRANSPORT DU GAZ NATUREL	→	Étude, construction et exploitation de gazoducs de transport desservant le Plateau et l'Ouest de la Suisse. Autre actionnaire: GVM
44,4 %	SET SWISS ENERGY TRADING SA	→	Développement du négoce dans le domaine de l'énergie, dont en particulier celui du gaz naturel. Autres actionnaires: EGZ, GVM
33,3 %	GAS&COM SA	→	Réalisation et exploitation d'installations de télécommunication en Suisse et à l'étranger. Autres actionnaires: EGO, GVM
29,5 %	GAZMOBILE SA	→	Promotion du gaz naturel/biogaz carburant en Suisse. Autres actionnaires principaux: EGO, GVM, EGZ, AIL
25,98 %	SWISSGAS SA	→	Approvisionnement et transport de gaz en Suisse et à l'étranger. Autres actionnaires: EGO, GVM, EGZ, ASIG
15,79 %	SWISS GAS INVEST SA	→	Acquisition, détention, administration et aliénation de participations dans toutes les sociétés actives dans le domaine du gaz naturel. Autres actionnaires principaux: Holdigaz, EGO, Swissgas, GAS&COM, Groupe E Celsius

NOS PARTICIPATIONS VIA SWISSGAS

> 50 %	SWISSGAS SPEICHER SA	→	Swissgas (100%)
	TRANSITGAS SA	→	Swissgas (51%), FluxSwiss (46%), UNIPER (3%)
	FLUXSWISS SAGL	→	Swissgas (4,9%), Fluxys (50,65%), Swiss Gas Invest (7,89%), EIP (36,56%)
	SEAG AKTIENGESELLSCHAFT FÜR SCHWEIZERISCHES EXPLORATIONS DATEN	→	Swissgas (10%)
< 50 %	SWISS GAS INVEST SA	→	Swissgas (5,26%)

CHIFFRES ANNUELS

INFORMATIONS RH

64 COLLABORATEURS



NOMBRE D'HOMMES

54

NOMBRE DE FEMMES

10

EPT TOTAL

61.1

ANCIENNETÉ MOYENNE

12

INFORMATIONS RÉSEAU

QUANTITÉS TRANSPORTÉES

10'572 GWh

POINTE DE PUISSANCE

3'299 MW

NOMBRE D'INCIDENT(S) EN 2024

0

INFORMATIONS NÉGOCE

QUANTITÉS DE GAZ VENDUES

9'250 GWh

POURCENTAGE DE LA
CONSOMMATION SUISSE DE GAZ

29,4%

GAZNAT EN BREF

Siège social	Lausanne	Capital-actions	CHF 27 millions
Date de fondation	12 mars 1968	Exercice comptable	1 ^{er} janvier au 31.12

CHIFFRES ESSENTIELS

CONSOLIDÉS (en milliers de CHF)	2024	2023	2022
CHIFFRE D'AFFAIRES	1'301'575	2'178'043	2'028'929
AMORTISSEMENTS	9'213	9'640	11'755
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	28'628	47'536	24'043
TOTAL DU BILAN	527'065	659'351	707'477
IMMOBILISATIONS NETTES	193'709	199'743	200'567
ENDETTEMENT NET	119'635	151'549	102'715
FONDS PROPRES	169'935	185'498	158'236
ENERGIE EN GWh*	10'572	10'580	11'145
PUISSANCE EN MW	3'299	3'593	3'686

* livraisons transportées par le réseau de Gaznat
Note: 1 GWh = 1 million de kWh = environ 90'000 m³ de gaz naturel.

ACTIONNARIAT au 31 décembre 2024

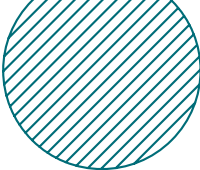
SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE	37,51%
COMMUNE DE LAUSANNE	26,89%
HOLDIGAZ SA, VEVEY	15,56%
GAZODUC SA, SION	9,67%
VITEOS SA, NEUCHÂTEL	3,81%
GROUPE E CELSIUS, FRIBOURG	2,79%
COMMUNE D'YVERDON-LES-BAINS	2,25%
VOÉ CHALEUR SA, ORBE	0,86%
COMMUNE DE SAINTE-CROIX	0,66%





RAPPORT ANNUEL

2024



SOMMAIRE

0	ADMINISTRATION	09
---	----------------	----

1	ORGANISATION	13
---	--------------	----

2	MARCHÉ GAZIER	19
---	---------------	----

3	GAZ RENOUVELABLES	25
---	-------------------	----

4	RECHERCHE & INNOVATION	29
---	------------------------	----

5	RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2024	35
---	---------------------------	----

6	PARTICIPATIONS	43
---	----------------	----



ADMINISTRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

jusqu'au 03.12.2024

Philippe Petitpierre

Président et Administrateur-délégué
Holdigaz SA, Vevey

dès le 03.12.2024

René Bautz

Administrateur hors cercle des actionnaires

Vice-président

jusqu'au 11.06.2024

Pierre Gautier

Administrateur

dès le 11.06.2024

Xavier Company

Administrateur

Directeur

Services Industriels de Lausanne

ADMINISTRATEURS(ICE)

Vincent Collignon

Directeur exécutif clients
Services Industriels de Genève

Blaise Cottier

Chef de service commercial
Services Industriels de Lausanne

François Fellay

Président
Gazoduc SA, Sion

Alexandre Kamerzin

Secrétaire général
Holdigaz SA, Vevey

Thierry Matthey-Junod *jusqu'au 11.06.2024*

Directeur de distribution multiénergie
Viteos SA, Neuchâtel

Jacques Mauron

Directeur général
Groupe E SA, Fribourg

Stéphanie Reymond *dès le 03.12.2024*

Directrice financière
Holdigaz SA, Vevey

Laurent Vonmoos *dès le 11.06.2024*

Directeur Energies et Produits
Viteos SA, Neuchâtel

Hugo Zbinden *dès le 11.06.2024*

Membre du Conseil d'administration des
Services Industriels de Genève

DIRECTION

René Bautz *jusqu'au 31.12.2024*

Gilles Verdan *dès le 01.01.2025*

Directeur général

Henri Bourgeois

Directeur
Responsable du département Finances
et Services

Frédéric Rivier

Directeur
Responsable du département Négoc

Gilles Verdan *jusqu'au 31.12.2024*

Yann Benoit *dès le 01.01.2025*

Directeur

Responsable du département Réseau

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Nathalie Schambacher

Responsable du Secrétariat général

ORGANE DE RÉVISION

Ernst & Young SA, Lausanne



ÉDITORIAL

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTCE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

L'année 2024 a été particulièrement contrastée sur le marché européen du gaz.

La fin de l'hiver 2023/2024 s'est déroulée sous des températures relativement douces, combinées à une demande en baisse de la part des industriels. Puis, des températures plus saisonnières ont fait leur retour durant l'hiver 2024/2025. La production d'électricité renouvelable se révélant insuffisante - en raison d'un faible rendement éolien et photovoltaïque - les centrales à gaz (Gas to Power) et les stockages ont alors joué un rôle prépondérant, notamment pour répondre à la demande d'énergie d'ajustement pour les réseaux.

Globalement, la demande européenne en gaz a légèrement progressé, affichant une hausse de 1,9% par rapport à 2023. La Suisse a suivi cette tendance avec une augmentation de la consommation de 1,6%. L'Europe a continué de diversifier ses sources d'approvisionnement : 32% du gaz importé provenant de

la Norvège, 9% de la Russie, 12% de l'Afrique du Nord et de l'Azerbaïdjan, et 32% du gaz liquéfié (GNL), le reste étant issu de la production domestique, dont le biométhane. Il est à relever que le transit de gaz en provenance de Russie au travers de l'Ukraine a pris fin le 31 décembre 2024. Plus aucun gaz russe n'est transporté en direction de l'Europe par gazoducs, hormis via l'artère TurkStream reliant la Russie à la Turquie. Les tensions du marché se sont reflétées dans les prix : sur la principale place de marché en Europe (TTF), le prix du gaz a connu une hausse de plus de 10€ depuis le début 2024, atteignant 47€/MWh à fin 2024.

Dans ce contexte, la Suisse s'est activement mobilisée pour garantir sa sécurité énergétique. Les sociétés régionales, dont Gaznat, ont appliqué les exigences de l'ordonnance fédérale sur la sécurité d'approvisionnement, en stockant l'équivalent de 15% de la

consommation annuelle de leur zone de bilan. En parallèle, les travaux de mise en œuvre de l'accord de solidarité signé en 2023 entre la Suisse, l'Italie et l'Allemagne se sont poursuivis. Cet accord, qui devrait être formellement validé par les Chambres fédérales au printemps 2025, constitue un pilier stratégique pour la sécurité d'approvisionnement du pays, en instaurant une entraide mutuelle en cas de pénurie de gaz.

Dans une logique de transition énergétique, la Confédération a publié fin 2024 sa stratégie nationale sur l'hydrogène. Celle-ci prévoit le développement de hubs sur le territoire suisse à l'horizon 2035, puis leur interconnexion avec le réseau européen, laquelle est considérée comme étant stratégique pour le développement futur de l'hydrogène au niveau national. Parallèlement, une stratégie dédiée au stockage de l'énergie est attendue courant 2025. Dans cette optique, Gaznat poursuit le développement



M. René Bautz, Président de Gaznat SA, et M. Gilles Verdan, Directeur général

de son projet de stockage souterrain en cavité rocheuse, une solution pour répondre aux besoins de stockage saisonnier en Suisse.

Début 2025, de nouvelles lois sont entrées en vigueur, dont la loi sur la réduction des émissions de CO₂ et celle sur le climat et l'innovation.

Ces cadres législatifs visent à stimuler le développement des gaz renouvelables et des technologies propres permettant de réduire l'empreinte carbone du secteur énergétique. Dans ce contexte d'innovation, Gaznat et l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) ont signé, en décembre 2024, un nouvel accord-cadre doté d'un budget maximum de 5 millions CHF, sur une période de sept ans, pour une série d'appels à projets dont l'objectif est de soutenir la recherche et le développement de technologies visant à décarboner progressivement le réseau de transport gazier et la filière gazière suisse dans son ensemble.

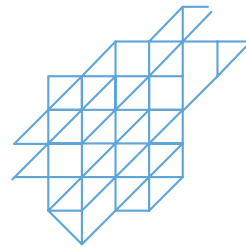
L'exercice financier 2024 s'est clôturé avec un chiffre d'affaires de 1,3 milliards CHF, en baisse par rapport à 2023. Le résultat net s'est élevé à 21 millions CHF, avec des fonds propres s'élevant à 170 millions CHF. **Cette année sous revue a été marquée par un changement de gouvernance :**

M. René Bautz a été nommé Président de Gaznat fin 2024, succédant ainsi à M. Philippe Petitpierre, lequel a reçu le titre de Président d'Honneur en reconnaissance de son engagement dans le développement de Gaznat durant 43 années. M. Gilles Verdan a quant à lui repris la Direction générale de Gaznat au 1^{er} janvier 2025.

Le gaz a réaffirmé son rôle stratégique dans la transition énergétique.

Face à l'intermittence de la production électrique issue des énergies renouvelables, le gaz reste une source

de flexibilité incontournable. Même si cette année a été plus sereine en termes de sécurité d'approvisionnement, de nombreux projets ont été menés à bien par Gaznat, dans la perspective de répondre aux attentes de nos partenaires et de nos clients, en termes de qualité et d'efficacité.



Ceci a été rendu possible grâce à des équipes motivées et engagées.

À ce titre, nous tenons à remercier vivement les collaboratrices et les collaborateurs de Gaznat pour leur implication. Nous adressons également nos sincères remerciements au Conseil d'administration et à son Président sortant pour leur soutien et active participation dans les décisions stratégiques, qui offrent à Gaznat une vision à long terme.

RENÉ BAUTZ
Président

GILLES VERDAN
Directeur général



01

ORGANISATION

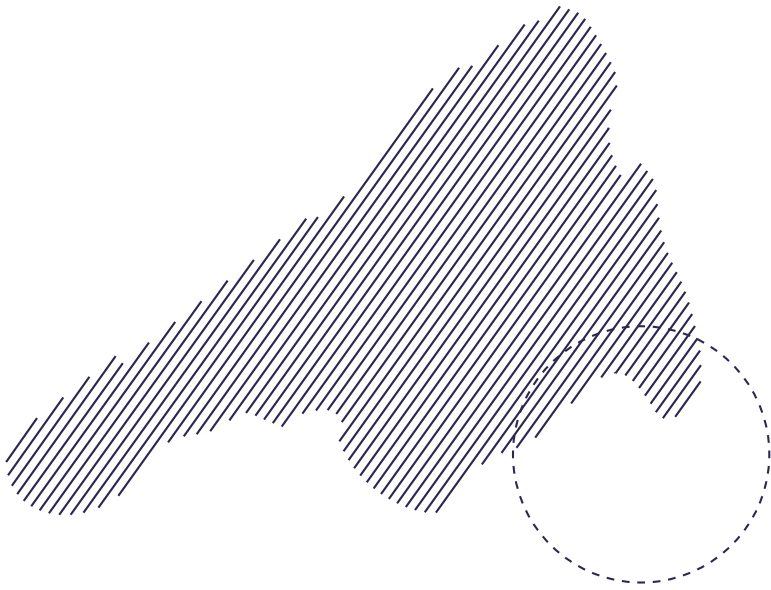
GOUVERNANCE

56^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024 ET CHANGEMENTS À LA PRÉSIDENTE ET À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE GAZNAT

La 56^e Assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue le 11 juin 2024 à Montreux sous la Présidence de M. Philippe Petitpierre.

Les administrateurs ayant été élus en 2022 pour une période de quatre ans, leur mandat n'était pas soumis à réélection. Toutefois, deux administrateurs démissionnaires ont été remplacés, dont M. Pierre Gautier, vice-Président sortant, et un nouveau vice-Président nommé en la personne de M. Xavier Company.

Le Conseil d'administration s'est réuni en séance extraordinaire ce jour-là pour procéder à la nomination du remplaçant de M. René Bautz à la Direction générale de Gaznat, celui-ci ayant fait valoir son droit à la retraite pour la fin de l'année 2024, après 22 années passées au service de Gaznat, dont 16 à sa tête. C'est M. Gilles Verdan, Directeur Réseau de Gaznat depuis 16 ans, qui a été désigné pour reprendre ses fonctions dès le 1^{er} janvier 2025. Il a été lui-même remplacé par M. Yann Benoit.



Par ailleurs, après 11 années de mandat de Présidence et 43 années au service de Gaznat, M. Philippe Petitpierre a fait part de son souhait de quitter ses fonctions à la fin de l'année 2024. Le Conseil d'administration, désireux de pouvoir continuer à bénéficier des compétences de M. René Bautz, lui a proposé de prendre la succession de M. Petitpierre.

Lors de l'Assemblée générale publique du 11 juin 2024, les discours de MM. Philippe Petitpierre et René Bautz étaient donc pour l'occasion teintés d'un aurevoir. Ils ont retracé les événements marquants qui ont jalonné leurs parcours exceptionnels, et ont été tous deux

vivement applaudis par la très nombreuse assistance. L'Assemblée générale 2024 a effectivement réuni plus de 160 personnes.

Les invités ont également pu assister à la présentation du Professeur Martin Vetterli, Président de l'EPFL, sur la nouvelle coalition énergétique verte, un projet mené conjointement par l'ETH Zurich et l'EPFL, au côté de partenaires issus de la scène politique, scientifique et industrielle, dont Gaznat, visant à promouvoir des solutions pour le stockage et le transport de sources d'énergie renouvelables (coalition énergétique verte). Puis ce fut au tour de M. Mayeul Van den Broek,

co-fondateur de la société SP80, de présenter et commenter en images le défi qu'il s'est fixé avec son équipe pour construire le voilier le plus rapide du monde (<https://sp80.ch/fr/equipe/>).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

À l'occasion d'une Assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 3 décembre 2024 à Vevey, Mme Stéphanie Reymond, Directrice financière à Holdigaz SA, ainsi que M. René Bautz, ont été nommés administrateurs (hors cercle des actionnaires pour ce dernier).





M. Bautz a été nommé Président lors de la séance constitutive du Conseil d'administration qui a suivi. À l'issue de ces séances, une réception a été donnée en l'honneur de la passation de pouvoir entre MM. Petitpierre et Bautz, en présence de près de 90 invités du milieu énergétique suisse et européen.

RESSOURCES HUMAINES

En 2024, les ressources humaines ont revu leurs processus internes en matière de recrutement et d'évaluation de la performance. Elles ont également, comme chaque année, adapté le règlement du

personnel afin de pouvoir disposer d'une réglementation conforme, en prenant en compte les spécificités de l'entreprise. Face au défi du départ à la retraite d'ici 2035 d'un tiers des collaborateurs et collaboratrices, l'équipe RH a également lancé une réflexion visant à moderniser l'image de l'entreprise, fidéliser ses employé(e)s et renforcer son attractivité auprès des talents de demain.

ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE ET RÉMUNÉRATION

La nouvelle directive sur les évaluations annuelles a été lancée

début 2024 et présentée aux collaboratrices et collaborateurs lors de la séance annuelle d'information au personnel. Après avoir été formés au nouveau processus d'évaluation et à la fixation d'objectifs SMART, les évaluateurs ont pu mettre en pratique leurs nouvelles compétences lors des entretiens de fin d'année. Un retour d'expérience est prévu début 2025, dans une logique d'amélioration continue du processus et du renforcement du lien entre performance et rémunération.





Passation des pouvoirs de la Présidence entre M. Philippe Petitpierre et M. René Bautz, le 3 décembre 2024

STRATÉGIE DE MARQUE EMPLOYEUR

Afin de rester un employeur attractif et de continuer à fidéliser ses collaborateurs(ices), les équipes Communication et Ressources humaines se sont rapprochées pour développer une stratégie de marque employeur. L'un des enjeux RH majeurs auquel Gaznat va être confrontée dans les dix prochaines années sera le départ à la retraite d'une partie importante de ses salarié(e)s avec des profils techniques, et de son équipe d'encadrement. Pour assurer la pérennité des activités de la société, il est ainsi nécessaire de développer, au travers d'une marque forte et

moderne, l'engagement de salariés et la culture de la transmission intergénérationnelle.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Les travaux entamés en 2023 sur la modernisation du Système d'Information Ressources Humaines (SIRH) se sont poursuivis en 2024. Une analyse approfondie des processus RH a permis d'établir une feuille de route qui sera déployée en 2025, avec pour objectif le choix d'une solution SIRH répondant au mieux aux besoins de Gaznat.

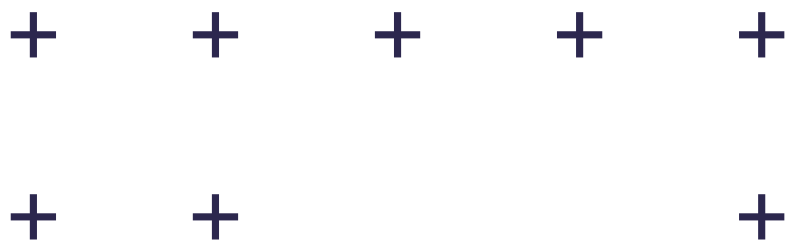


Balise Gaznat implantée sur le tracé du gazoduc de La Givrine

RISQUES

La gestion des risques globaux est assurée par le Risk Manager, qui réalise chaque année une analyse du portefeuille des risques à l'attention du Conseil d'administration. Suite à la révision des risques en 2024, le portefeuille est désormais constitué de 18 risques, dont 9 sont suivis en priorité. Pour ces risques prioritaires, des actions et mesures de mitigation ont été mises en place afin d'en réduire la gravité et la probabilité de survenance. La politique de gestion des risques Négoc, qui vise à encadrer les activités de Gaznat dans le négoce de gaz, a quant à elle été mise à jour en

2024, afin d'intégrer les évolutions du modèle d'affaires et la part croissante des gaz renouvelables dans le mix d'approvisionnement.





02

MARCHÉ GAZIER

CONTEXTE ÉNERGÉTIQUE INTERNATIONAL

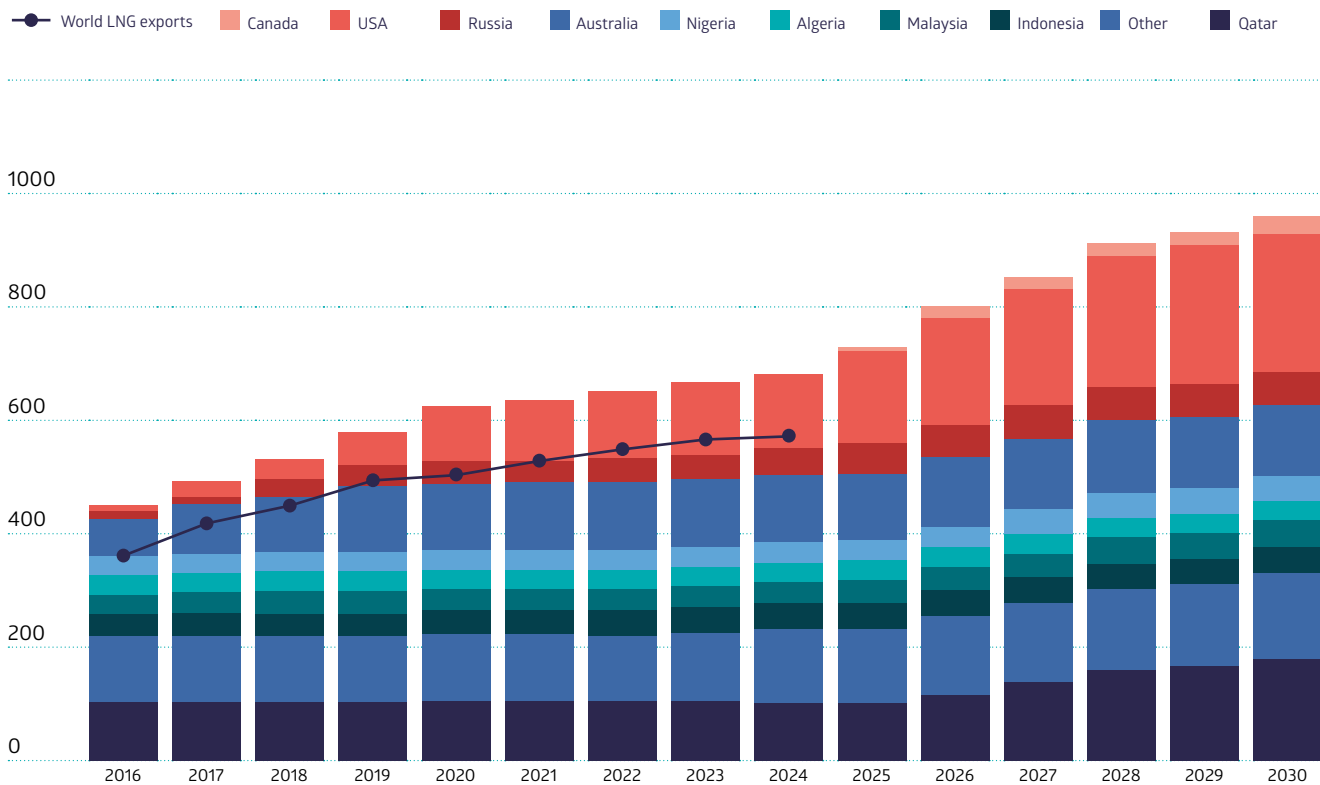
Au niveau mondial, l'année 2024 a été marquée par un retour à une croissance de l'ordre de +2,8% pour la demande en gaz, par rapport à l'année précédente. Cette demande est essentiellement à mettre au compte de la région de l'Asie-Pacifique ainsi que des entreprises industrielles.

L'année 2024 a confirmé le rôle majeur du gaz pour l'avenir énergétique, notamment pour faire face aux aléas météorologiques, dans les périodes de froid mais aussi dans les périodes de fortes chaleurs (production

d'électricité pour alimenter les systèmes de climatisation). D'autre part, le gaz doit être considéré comme une source de flexibilité permettant de compenser la forte variabilité de la production d'énergie électrique renouvelable réalisée à partir de panneaux photovoltaïques et d'éoliennes, grâce à des centrales à gaz rapidement disponibles.

Au niveau de la production, les capacités de liquéfaction ont augmenté de +2%, essentiellement aux Etats-Unis, en Indonésie et en Russie.

CAPACITÉS DE LIQUÉFACTION DANS LE MONDE – EXISTANTES ET EN CONSTRUCTION



Source : Energyscan, Engie

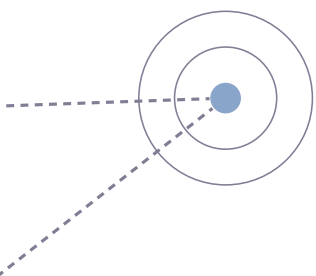
L'année 2024 a aussi connu un développement soutenu de plus de 15% dans la production de gaz renouvelables, essentiellement en Amérique du Nord et en Europe.

Les capacités installées d'électrolyseurs pour la production d'hydrogène ont progressé de +272% en 2024, pour atteindre un total de plus de 5 GW, dont 80% sont à attribuer essentiellement à la Chine, et 12% à l'Europe.

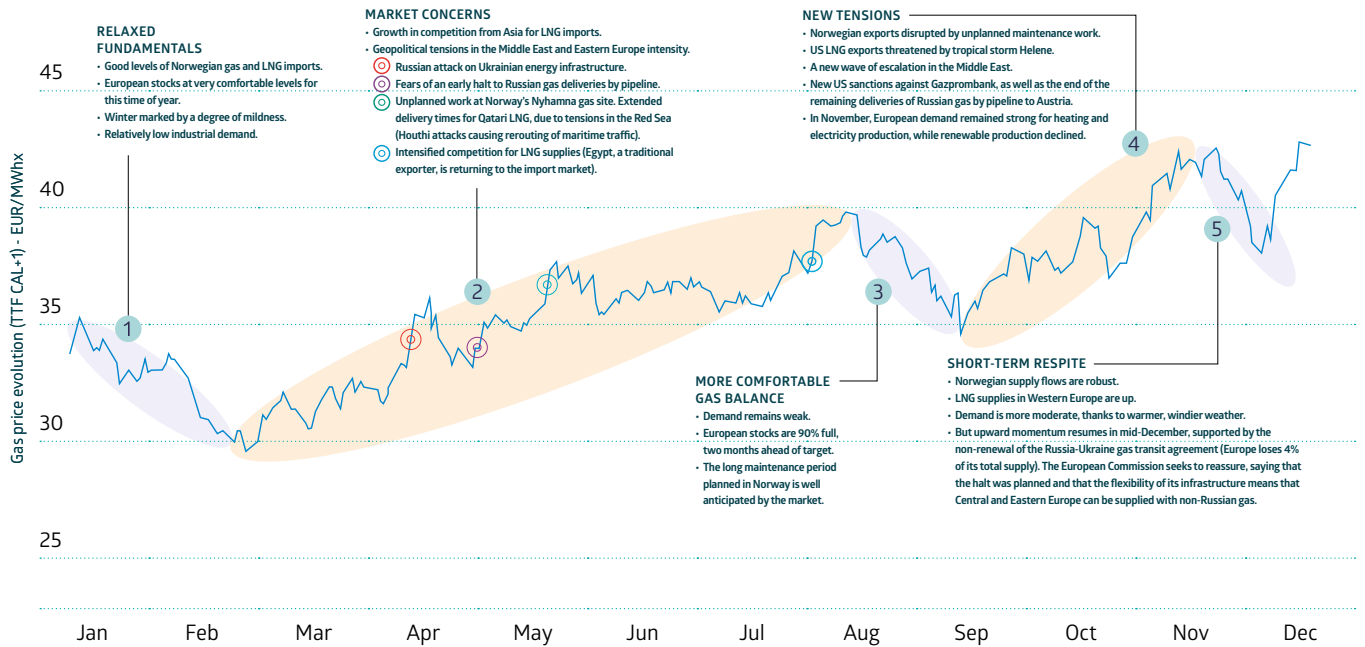
Dans le domaine de l'innovation et des nouvelles technologies, plusieurs pays dont notamment le Japon, ont mis l'accent sur le développement de nouvelles solutions pour la production

de gaz de synthèse (ou eMéthane). Cette filière présente de nombreux avantages, dont celui de pouvoir utiliser les infrastructures gazières existantes mais aussi les équipements chez les clients finaux.

Les prix du gaz sont restés volatiles, notamment du fait des tensions géopolitiques actuelles dans le monde.



TENDANCES DES PRIX DU GAZ EN 2024



Source : ICE ENDEX

Au niveau européen, l'année 2024 a été marquée par l'arrêt du transit de gaz en provenance de Russie au travers de l'Ukraine à fin décembre 2024. Plus aucun gaz russe n'est transporté en direction de l'Europe par gazoducs, hormis via l'artère TurkStream reliant la Russie à la Turquie puis le TAP (Trans-Adriatic Pipeline) de la Turquie à l'Italie.

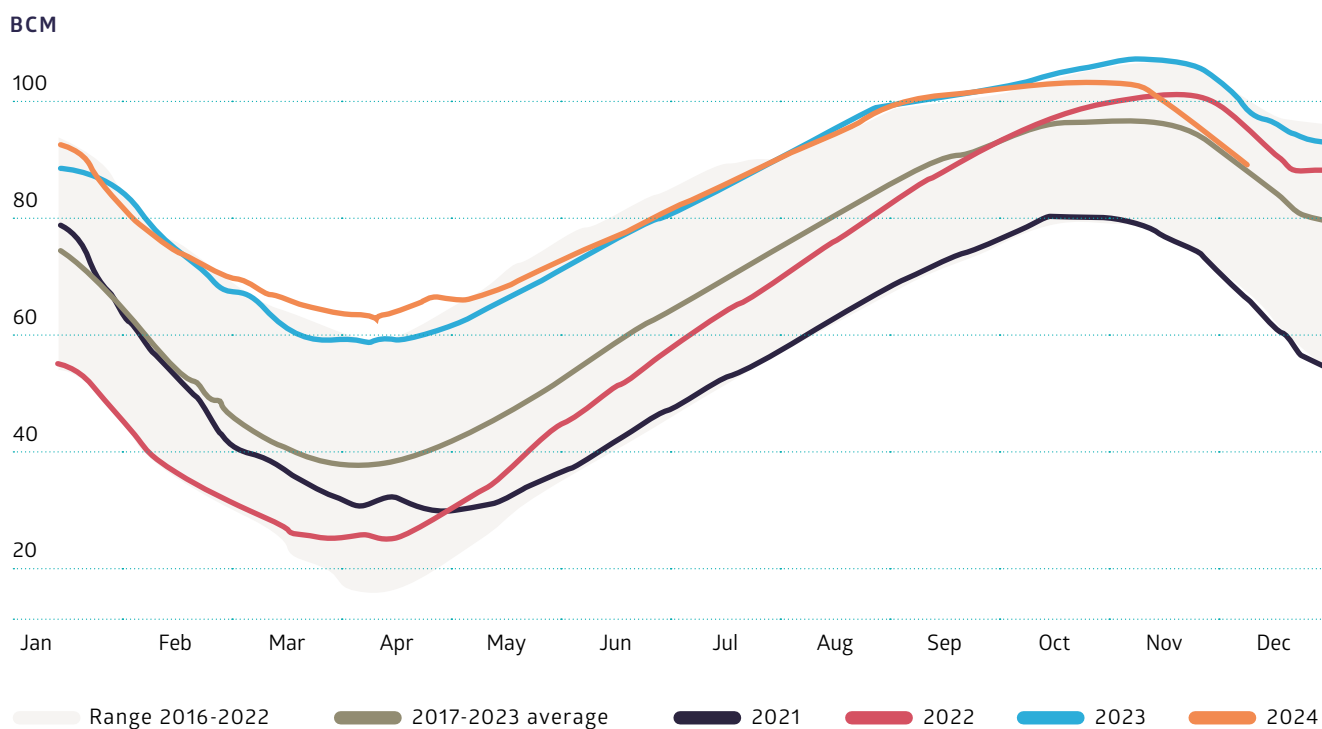


Source : S&P Global Commodity Insights 2024

La demande de gaz en Europe a progressé de +1,9% par rapport à l'année précédente. L'augmentation la plus significative de +4,2% provient de la demande des clients industriels, suivi par les distributions locales (essentiellement chauffage) de +1,9%. En termes de volume, la production d'électricité par des centrales à gaz a été moins sollicitée pour descendre à -6% en 2024.

Les stockages saisonniers de gaz ont joué pleinement leur rôle durant la première partie de l'hiver 2024/2025. En Europe, le niveau des stockages se situait à 71,8% à fin 2024, soit -14,3% par rapport à 2023, mais dans la moyenne des années 2017-2023.

NIVEAUX DES STOCKS DE GAZ EUROPÉENS



Source: GIE/AGSI

Ceux-ci ont en effet été fortement sollicités, principalement pour trois motifs :

■ Les températures ont été sensiblement plus froides que les hivers passés, par conséquent les stockages ont apporté le complément nécessaire pour répondre à la demande de production de chaleur.

■ Les mois de novembre et décembre 2024 ont fait état d'une situation particulière concernant la production d'énergie renouvelable. En effet, la couverture nuageuse et le manque de vent ont réduit fortement la production d'électricité verte réalisée à partir de

panneaux photovoltaïques et d'éoliennes. Ce manque a été largement compensé par la production d'électricité issue des centrales à gaz. Là aussi, la demande supplémentaire en gaz a été en grande partie couverte par les stockages.

■ La part de GNL dans l'approvisionnement est de plus en plus importante, au détriment de celle des gazoducs, mais elle reste moins flexible. Les stockages ont donc apporté la flexibilité nécessaire à l'équilibrage des réseaux gaziers.

Les stockages saisonniers représentent un élément essentiel de la sécurité d'approvisionnement énergétique. Leurs rôles auront de plus en plus d'importance, que ce soit pour compenser un manque de production d'énergie électrique renouvelable, ou pour stocker une production renouvelable excédentaire.

MARCHÉ GAZIER SUISSE

Concernant le projet de loi sur l'approvisionnement en gaz (LApGaz), le message n'a finalement pas été transmis aux Chambres fédérales en 2024. L'industrie gazière est donc toujours dans l'attente d'un cadre réglementaire relatif au marché du gaz en Suisse.

Au titre de la sécurité d'approvisionnement pour la Suisse, et ce toujours dans un contexte d'approvisionnement encore quelque peu tendu au niveau international malgré une augmentation de la diversification des sources d'approvisionnement, l'ordonnance sur la garantie des capacités de livraison en cas de grave pénurie de gaz naturel a été prolongée jusqu'au 30 septembre 2026. Elle stipule notamment que les gestionnaires des réseaux gaziers, dont Gaznat fait partie, doivent garantir le stockage d'un volume de gaz correspondant au moins à 15% de la consommation annuelle suisse.

La Confédération a publié fin 2024 un rapport sur la stratégie hydrogène pour la Suisse. Celle-ci voit le développement en deux étapes, tout d'abord le

développement de clusters ou hubs jusqu'à l'horizon 2035, puis au-delà par une intégration aux infrastructures européennes.

L'importance de l'interconnexion du réseau gazier Suisse au réseau européen, dont notamment la Transitgas, est reconnue et jugé comme stratégique pour le développement futur au niveau national.

La stratégie de « stockage de l'énergie » de la Confédération sera publiée courant 2025. Le rôle du stockage de l'énergie est un enjeu majeur dans la perspective de la stratégie énergétique 2050 de la Confédération, qu'il s'agisse du stockage saisonnier d'énergie excédentaire produite en été pour une utilisation en hiver, ou pour la sécurité d'approvisionnement. A ce titre, Gaznat poursuit toujours le projet de stockage de gaz en cavités rocheuses (stockage LRC) qui permettrait de répondre pleinement aux défis posés par ces questions de stockage d'énergie sur le territoire national.

L'innovation étant au cœur de la transition énergétique, différentes dispositions sont entrées en vigueur début 2025 dans le but d'encourager et de soutenir la production de gaz renouvelables. Tout d'abord, la loi sur la réduction des émissions de CO₂ met à disposition des moyens financiers pour encourager le développement de nouvelles installations de production de gaz renouvelables. Il en va de même pour la loi sur le climat et l'innovation, qui a pour but d'encourager de nouvelles technologies et des processus innovants permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le soutien financier peut porter à la fois sur les investissements mais aussi sur les frais d'exploitation. La production de gaz renouvelable par procédé de méthanation de l'hydrogène et du CO₂, et la capture du CO₂ par membranes, s'inscrivent parfaitement dans le cadre des projets que cette loi vise spécifiquement à soutenir.



03

GAZ RENOUVELABLES

EN SUISSE

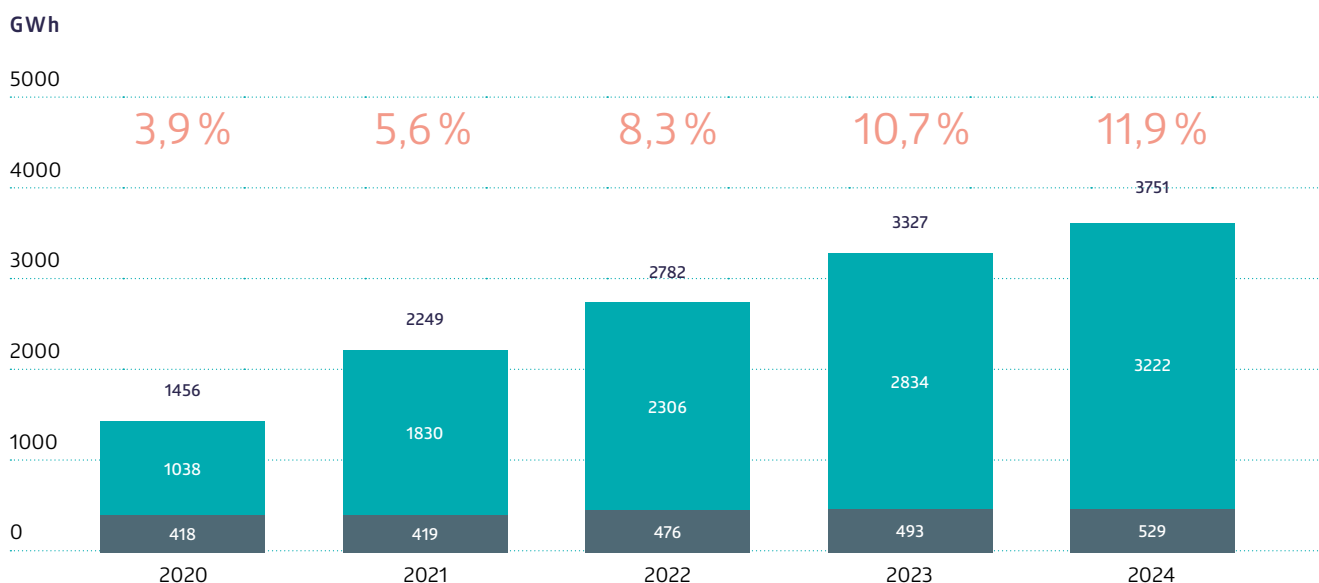
Selon les calculs de l'Association Suisse de l'Industrie Gazière (ASIG), la part de gaz renouvelables dans les réseaux suisses s'est élevée à 11,9% en 2024. Cette part de gaz renouvelable dans le mix distribué aux consommateurs suisses est en constante progression: +1,2% en comparaison de 2023 (10,7%).

En 2024, 529 GWh ont été produits en Suisse et injectés dans les réseaux, en progression de +7,3% par rapport à 2023. 3'222 GWh ont été importés sous formes de certificats d'origine européens, soit +13,7% par rapport à 2023. Les membres de l'ASIG ont

pour ambition de remplacer 30% du gaz naturel consommé pour les applications chaleurs d'ici à 2030, soit environ 15% du gaz importé en Suisse. Si la progression se poursuit à ce rythme, cet objectif devrait être atteint, voire même dépassé. Ceci n'est toutefois qu'une étape vers une décarbonation complète du gaz distribué en Suisse à l'horizon 2050 inscrite dans la stratégie énergétique de la Confédération.

BIOMÉTHANE DISTRIBUÉ EN SUISSE

■ Biométhane européen importé en Suisse (certificats d'origine)
 ■ Produit en Suisse injecté dans le réseau



Source: ASIG

EN ZONE
GAZNAT

La part de gaz renouvelables dans le réseau s'est élevée à 3,3% en 2024, soit une progression de +34% par rapport à 2023. 96 GWh ont été produits par les partenaires et injectés dans leurs réseaux, tandis que 201 GWh étaient constitués d'achats de certificats d'origine suisses et d'importations de certificats européens.

Gaznat assiste ses partenaires dans leurs efforts de décarbonation en proposant des produits renouvelables. Il s'agit d'une part de certificats d'origine « biométhane » suisses ou européens, mais aussi de contrats à

long terme avec des installations en Europe liant les certificats d'origine et le gaz issus de l'installation. À ce jour, Gaznat a signé 5 contrats permettant d'importer pendant 10 ans du biométhane européen répondant aux standards environnementaux suisses, pour un total d'environ 250 GWh/an.

PERSPECTIVES À
MOYEN ET LONG
TERME

En Suisse les volumes de biométhane disponibles sont limités. Comme exposé ci-avant, les nouvelles installations de

production de biométhane en Suisse sont désormais soutenues par des contributions à l'investissement avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le CO₂. Pour atteindre un pourcentage minimal de 15% à l'horizon 2030, il est nécessaire d'avoir recours aux importations. Toutefois, le biométhane actuellement importé par gazoduc – soit la combinaison de CH₄ et de certificats d'origine – n'est pas reconnu par les douanes de la Confédération comme étant renouvelable, obligeant ainsi les importateurs à s'acquitter de la taxe CO₂. Malheureusement, ce problème existe depuis longtemps et aucune solution n'a encore été trouvée.

Depuis la révision de la loi sur le CO₂ en 2024, il est toutefois possible pour les entreprises

ayant signé une convention d'objectifs avec la Confédération, de faire valoir le biométhane importé dans leur bilan CO₂. Cela nécessitera des accords entre la Suisse et les pays producteurs de biométhane, afin que ces derniers cèdent à la Suisse le bénéfice de cette exportation en termes de décarbonation.

Toutefois, la loi sur le CO₂ ne prévoit toujours pas l'exemption de la taxe CO₂ pour les applications chauffage du biométhane. La stratégie fédérale pour la transition énergétique se base sur l'hypothèse qu'il n'y a pas assez de biométhane, et qu'il faut réserver les quantités à disposition pour les applications industrielles nécessitant la combustion de gaz. Cette hypothèse de rareté ne se vérifie pas sur le marché européen actuellement. De grandes quantités de biométhane

cherchent preneur. Certains projets de développement de centrale de production de biométhane sont en attente d'acheteur à long terme de leur produit pour pouvoir concrètement se réaliser, et les prix des certificats biométhane européens sont actuellement en baisse.

L'objectif à l'horizon 2050 de la Confédération sera atteint en partie avec du biométhane. Le reste sera constitué de gaz de synthèse, c'est-à-dire de méthane (CH₄) fabriqué avec de l'hydrogène vert (électrolyse) et du CO₂ (processus de méthanation) ou du gaz naturel couplé à des dispositifs de capture du CO₂. Gaznat est active au niveau de la recherche et du développement en collaboration avec l'EPFL dans ces domaines. Le gaz de synthèse est actuellement, et encore pour quelques années, trop coûteux pour

qu'il puisse contribuer à court terme (horizon 2030) de façon significative à la décarbonation du mix. Mais il est certain qu'il contribuera à terme à la décarbonation du mix énergétique en Suisse.





04

RECHERCHE & INNOVATION

PRODUCTION ET STOCKAGE D'HYDROGÈNE

L'hydrogène vert nécessaire à la réaction de méthanation est produit à partir d'eau et d'électricité photovoltaïque, dans un électrolyseur alcalin. L'intégration du processus de méthanation avec d'autres composants du système GreenGas, à savoir l'électrolyseur et l'unité de captage du CO₂, a constitué un défi majeur pour le processus de méthanation. La variabilité de l'énergie solaire basée sur les panneaux photovoltaïques entraîne des fluctuations quant à l'apport d'hydrogène, pour le réacteur de méthanation.

Ainsi, un système de stockage d'hydrogène a été mis en place, dans le but de permettre un fonctionnement en continu de la production de gaz

de synthèse sur une période de 24 heures sans production d'hydrogène, à la puissance maximale. L'hydrogène est stocké dans des hydrures métalliques, grâce à des réactions chimiques réversibles entre un alliage métallique et l'hydrogène gazeux. Les hydrures métalliques solides agissent comme une éponge qui absorbe et libère l'hydrogène.

Grâce à sa conception compacte et à sa pression variable, ce système propose une capacité de stockage d'hydrogène bien supérieure à celle d'un réservoir en bouteilles sous forme gazeux. Ce type de réservoir à hydrures métalliques offre ainsi un avantage significatif en stockant efficacement 30 kg d'hydrogène (équivalent à 1 MWh) dans un conteneur d'un volume d'environ 1 m³ seulement. En outre, il fonctionne avec une pression de sortie comprise entre 1 et 30 bars, ce qui permet d'alimenter directement le réacteur de méthanation pendant les périodes où l'électrolyseur n'est pas opérationnel,

par exemple en raison d'un manque d'énergie photovoltaïque. L'intégration de cette installation de stockage d'hydrogène tient donc toutes ses promesses.

RÉACTEUR DE METHANATION

Le réacteur de méthanation développé dans le cadre du projet GreenGas est un réacteur à lit fixe, et à passage unique qui vise une conversion du CO_2 supérieure à 99%. Cette conversion élevée est attribuée au contrôle de la température et à un catalyseur ayant une réactivité et une stabilité à haute température, entraînant des gradients de température importants dans le réacteur à passage unique. Les gradients de température atteints dans le réacteur permettent au CO_2 d'être convertis en méthane avec un taux très élevé et en un seul passage dans le réacteur. Avec une telle conversion du CO_2 , le gaz en sortie du réacteur de méthanation, équivalent

dans sa composition au méthane, peut ainsi être injecté directement dans un réseau de gaz.

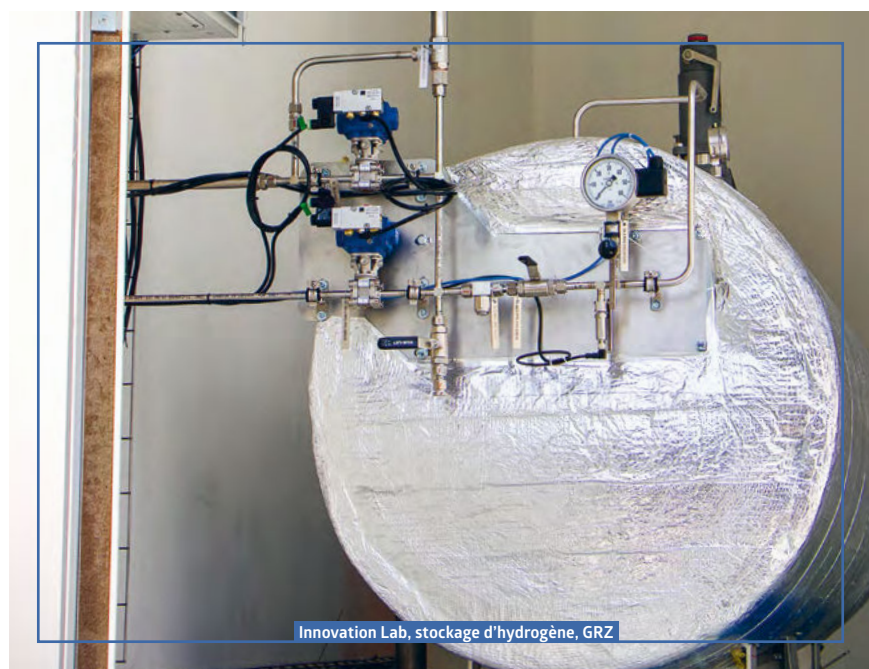
Le catalyseur développé par l'EPFL est basé sur du ruthénium (Ru) déposé sur de l'oxyde d'aluminium (Al_2O_3). Le ruthénium est un métal noble précieux et onéreux, ainsi la principale innovation réside dans la réduction de la taille des particules de ruthénium à l'échelle nanométrique (environ 1 nm), tout en maintenant la performance. Ce faisant, le catalyseur ne nécessite que 0,5% en poids de ruthénium, ce qui réduit considérablement la consommation globale de ce métal coûteux. Cette approche offre un avantage substantiel par rapport à la plupart des catalyseurs à base de ruthénium disponibles sur le marché, qui ont tendance à utiliser une teneur en ruthénium plus élevée.

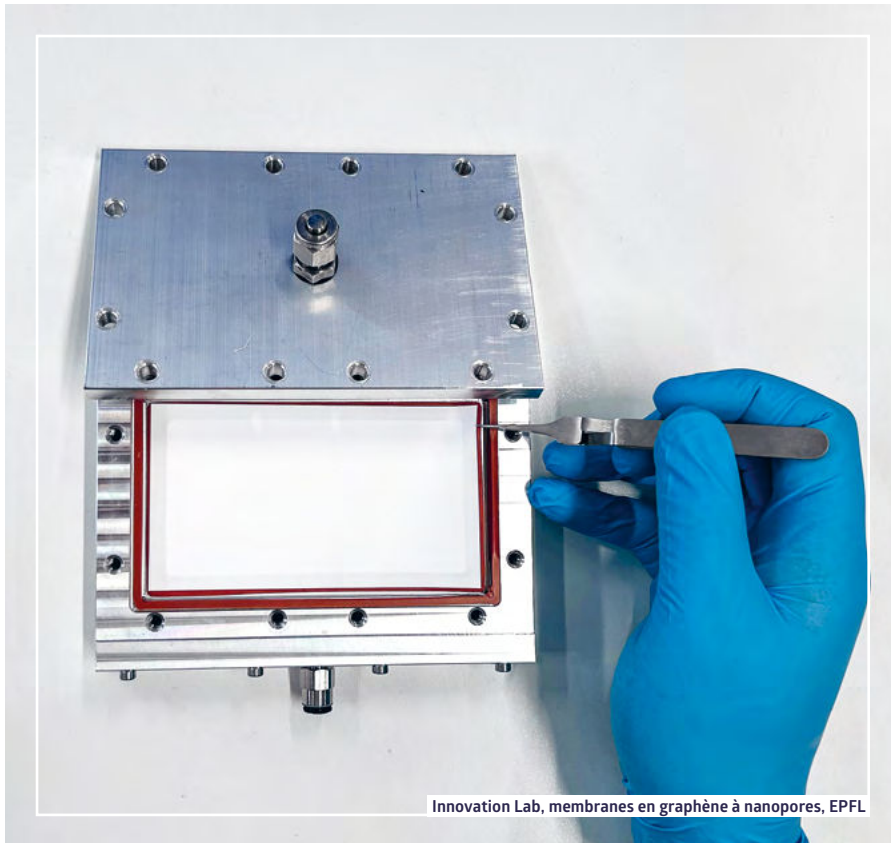
Ce catalyseur novateur a évolué avec succès, depuis la synthèse en laboratoire sur une base d'un mg à la production à grande échelle sur une base de 200 kg.

Les premiers tests du réacteur indiquent que la réaction peut être initiée à environ 200 °C avec le catalyseur en place, ce qui confirme son adéquation aux applications de méthanation à grande échelle.

Les enseignements tirés des phases de test réalisées dans l'Innovation Lab serviront de base au développement d'un réacteur plus grand, dont la prochaine itération pourrait permettre de doubler voire tripler la performance (par exemple, de 500 kW_{th} à 1 MW_{th}). Des efforts et des ressources continus sont consacrés à la mise à l'échelle du réacteur tout en minimisant la consommation d'énergie et les coûts d'exploitation. Simultanément, des stratégies sont mises en œuvre pour récupérer la chaleur générée lors de la réaction exothermique de méthanation, en vue d'une éventuelle réaffectation à d'autres applications industrielles ou pour le chauffage des locaux par exemple.

Par ailleurs, l'autre challenge consiste à améliorer la tolérance du catalyseur aux





impuretés que l'on trouve couramment dans les matières premières, tel que le CO_2 issu du biogaz ou de gaz résiduels industriels. Ces sources, riches en CO_2 , contiennent souvent des contaminants qui peuvent désactiver les catalyseurs et réduire leur efficacité.

Cette approche holistique, qui combine la mise à l'échelle du réacteur, la récupération d'énergie et la gestion des impuretés, jouera un rôle essentiel dans l'avancement de la technologie de la méthanation vers la commercialisation. Celle-ci est prévue pour 2025.

MEMBRANES EN GRAPHÈNE À NANOPORES

La séparation par membrane est de plus en plus reconnue comme une solution viable pour la capture du CO_2 ,

en raison de son efficacité énergétique et de son adaptabilité à divers procédés industriels. En laissant passer sélectivement le CO_2 et en bloquant les autres gaz, les membranes offrent une alternative plus respectueuse de l'environnement, plus économe en énergie et plus rentable que les méthodes conventionnelles telle que l'absorption chimique à base d'amines.

Au cours des quatre dernières années, les équipes de Gaznat et de l'EPFL ont surmonté plusieurs défis pour la production à l'échelle de membranes en graphène. Ceux-ci concernaient le coût de production d'un graphène de haute qualité, le développement d'un réacteur à échelle réduite pour l'incorporation uniforme de porosité dans le graphène, et le développement de membranes en graphène de grande surface.

De même, avant le début du projet, il n'existait pas de solution personnalisée pour préparer des pores sélectifs de CO_2 dans le graphène à une échelle supérieure à 1 cm. GreenGas a permis de concevoir un réacteur dédié, et de résoudre les problèmes liés au transfert de masse du réactif, et à la dégradation de la couche support. Cela a finalement permis d'aboutir à un protocole permettant la réalisation d'une oxydation uniforme sur une surface de 500 cm^2 .

L'un des points forts de ce projet est incontestablement la mise en place d'un démonstrateur sur le site d'Aigle, et son intégration dans le projet GreenGas. Ceci a permis de résoudre les problèmes de condensation de l'eau dans les gaz de combustion, de l'approvisionnement non continu en gaz de combustion (la cogénération ne fonctionne que par intermittence), ainsi que la surveillance et l'exploitation à distance. La découverte la plus importante a été de constater que les membranes en graphène sont stables dans les gaz de combustion.

LE FUTUR DE L'INNOVATION LAB

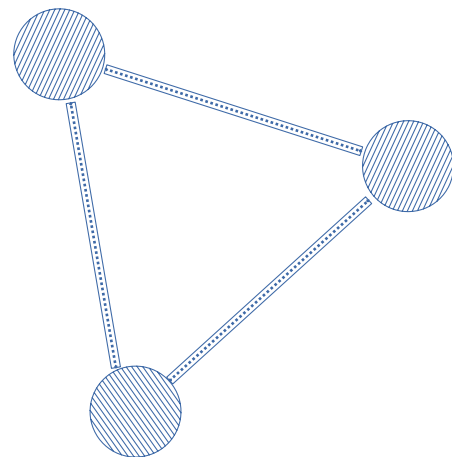
Plus d'un an après la mise en service officielle, les panneaux photovoltaïques ont produit plus de 500 000 kWh, et les deux couplages chaleur-force ont assuré la fourniture d'énergie thermique du site d'Aigle, pour un total de 680 000 kWh_{th} ainsi que 330'000 kWh_e en électricité.

Le réacteur de méthanation a subi de nombreux tests de performance, qui ont permis d'optimiser son utilisation. L'objectif de plus de 99% de conversion du CO₂ a bien été atteint.

Quant aux membranes en graphène pour la capture du CO₂, différents problèmes de « jeunesse » ont été

constatés, lesquels ont nécessité des modifications sur l'installation. Néanmoins, l'objectif de capture du CO₂ avec un étage de membrane a été atteint en fonctionnement continu sur plusieurs semaines, générant une pureté de plus de 60% de CO₂ et sans en altérer la capacité.

Dans l'ensemble, les résultats sont très encourageants. Ils vont permettre de lancer une présérie de production de plusieurs unités du réacteur de méthanation, mais également de mettre en place le deuxième étage de membranes en graphène, avec pour objectif d'atteindre plus de 90% de pureté de CO₂.



SIGNATURE D'UN NOUVEAU CONTRAT CADRE AVEC L'EPFL

SOLUTIONS INNOVANTES POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE CO₂

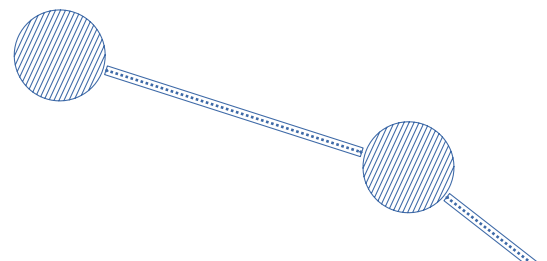
Gaznat et l'EPFL collaborent depuis 2010, par le financement de deux chaires dans les domaines de la recherche et le développement de la capture du CO₂, le stockage et l'utilisation pour la production

de gaz synthétique. Dans le cadre de cette collaboration, 16 projets ont aussi été financés par Gaznat lors de trois appels à projets organisés en 2016, 2018 et 2021. La majorité de ces derniers avaient une échéance prévue pour la fin d'année 2024.

Ainsi, un nouvel accord-cadre a été signé le 12 décembre 2024, marquant le lancement d'une nouvelle série d'appels à projets, pour une période de sept ans et un montant maximum de 5 millions CHF. Trois appels à projets sont planifiés durant

cette période, dont le premier démarrera début 2025.

La vision de Gaznat est de contribuer à un approvisionnement énergétique neutre en CO₂ de la Suisse occidentale à l'horizon 2050. Les solutions comprennent la production de vecteurs énergétiques renouvelables, ainsi que le captage et la séquestration des émissions résiduelles de CO₂. C'est donc dans cette orientation que Gaznat a décidé de prolonger la collaboration avec l'EPFL dans le domaine de l'innovation.





05

RÉSULTATS 2024

NÉGOCE

ÉTAT DES

CONSOMMATIONS SUISSES

Les consommations de gaz naturel en Suisse ont connu une hausse de +1,6% par rapport à 2023, pour s'établir en 2024 à 31,5 TWh.

VENTES EN HAUSSE DANS LA ZONE GAZNAT

La température moyenne suisse de l'année 2024 était de 1,4°C en dessus de la moyenne calculée de 1991 à 2020, mais 0,1°C en-dessous de 2023. Pour la zone couverte par Gaznat, les degrés-jours de chauffage annuels (DJC 20/12)¹ ont été inférieurs de 0,3% en 2024 par rapport à 2023.

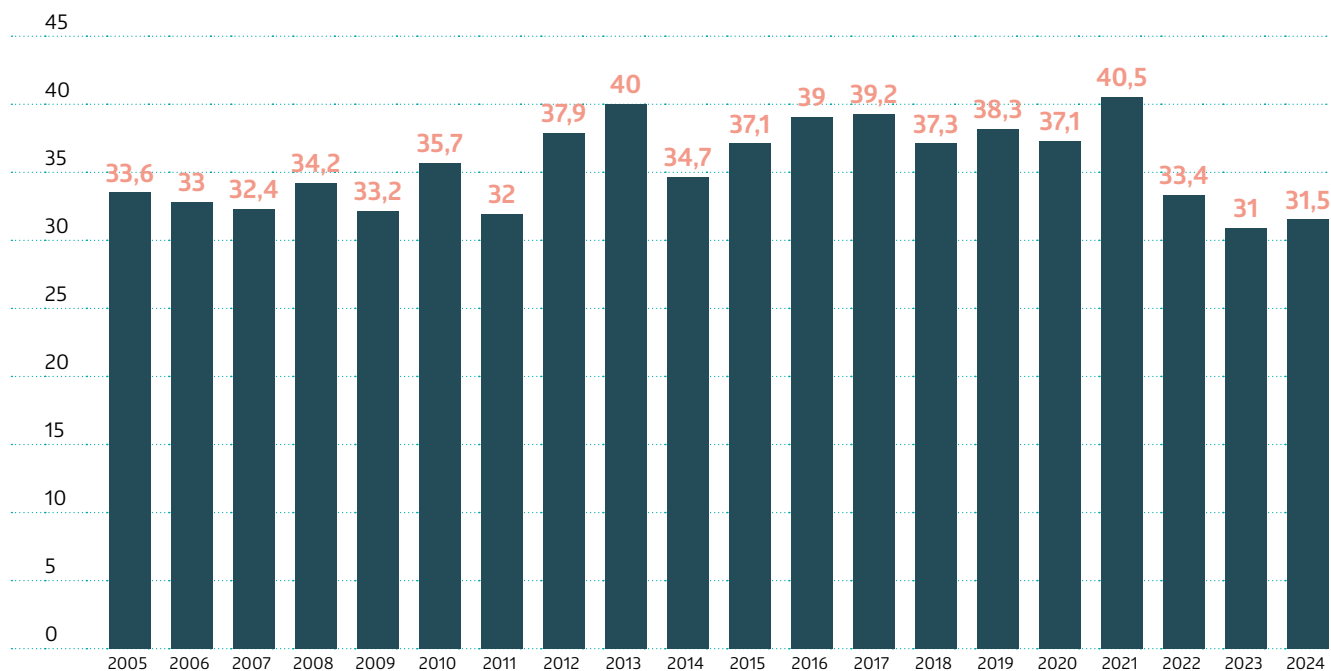
«Les quantités vendues par Gaznat Négoce en zone Gaznat ont totalisé 9 TWh en 2024, soit 0,6% de plus qu'en 2023.

Toutefois, en tenant compte des corrections climatiques, les volumes vendus en zone Gaznat affichent une baisse de -0,5%.

Le total des quantités de gaz naturel vendues par Gaznat s'est élevé par contre à 9,25 TWh en 2024, en baisse de -1,4 % par rapport à 2023.

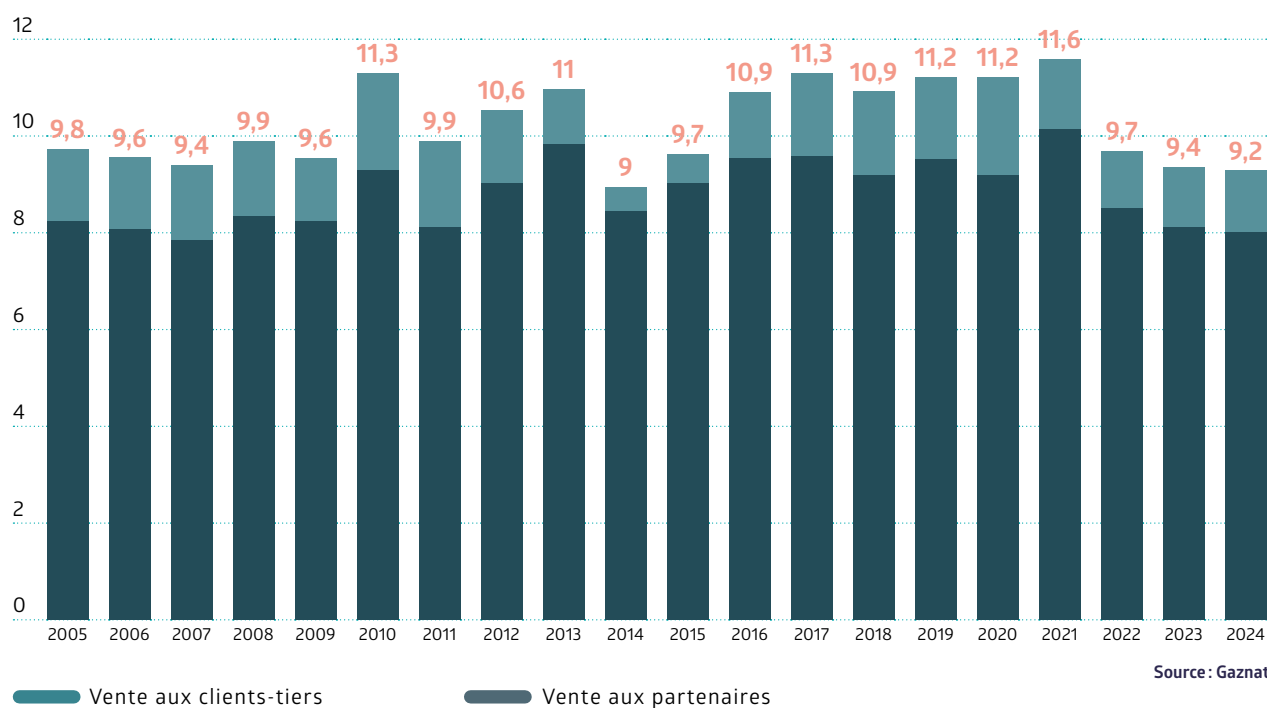
¹ Degrés-jours de chauffage 20/12 : lorsque la température moyenne journalière extérieure est inférieure à 12°C, les DJC 20/12 se calculent par la différence entre 20°C et cette température.

CONSUMMATIONS DE GAZ NATUREL EN SUISSE, 2005 – 2024 (EN TWh)



Source : ASIG

VENTES DE GAZNAT 2005 – 2024 (EN TWh)



Source : Gaznat

La situation était encore volatile en 2023 ; année durant laquelle la situation s'est normalisée après la crise gazière de 2022. Les prix ont en effet chuté de 75€/MWh fin 2022 à 31€/MWh fin 2023. **En 2024, les prix du gaz spot² au THE ont été continuellement orientés à la hausse.** Ils ont été multipliés par deux entre le 23 janvier (23,2€/MWh) et la fin de l'année (48,4€/MWh). La hausse a été alimentée par les incertitudes au niveau géopolitique au Moyen Orient et la crainte (puis la certitude) de l'interruption des livraisons russes par gazoducs à travers l'Ukraine à l'échéance du contrat entre Naftogas et Gazprom.

De plus, les températures en Europe au quatrième trimestre 2024 ont été plus basses qu'à la même période en 2023 alors que la production d'électricité de source renouvelable (éolien, solaire) était faible durant les périodes de Dunkelflaute³. Cela a nécessité l'engagement des centrales à gaz et des prélèvements de gaz stocké plus importants qu'à la même période en 2023 et en 2022, rendant les marchés nerveux et expliquant la hausse des prix.

Le rapport sur les prix de marché 2024, émis par Gaznat Négocier, est consultable sur le site Internet de Gaznat, dans les ressources média.

SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT

La guerre en Ukraine depuis 2022, et la disparition presque complète des livraisons de gaz russe en Europe de l'Ouest, ont encore renforcé l'importance donnée par Gaznat à la sécurité d'approvisionnement. Ainsi, Gaznat a renouvelé un contrat d'approvisionnement arrivé à échéance le 1er octobre 2024 pour cinq ans et signé un nouveau contrat pour la même période. Gaznat dispose donc depuis le début du quatrième trimestre 2024 de trois contrats avec des acteurs solides. La flexibilité de ces contrats au niveau

des volumes à prendre laisse toutefois une large place aux achats spot et à terme sur le marché (60 % en 2024).

Comme le Conseil Fédéral l'a imposé par voie d'ordonnance, Gaznat a stocké en France 15% des consommations moyennes annuelles de la zone desservie par son réseau haute pression. L'accès au gaz stocké en France est protégé par un accord inter-états datant de 2009, donnant à Gaznat la même priorité d'accès au gaz stocké en cas de pénurie, que les distributeurs de l'Est de la France.

RÉSEAU

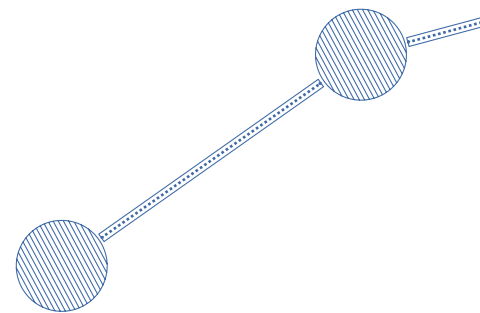
Après deux années de décroissance sensible, le volume de gaz transporté s'est stabilisé en 2024 à un niveau de 10'572 GWh (10'580 GWh en 2023). Sur la même période, la puissance mesurée sur le réseau a atteint 3'299 MW, soit un repli de -6,8% par rapport à 2023.

QUANTITÉS TRANSPORTÉES : 10 572 GWh

PUISSANCE MESURÉE : 3 299 MW

² Prix spot : prix pour livraison en ruban pour le lendemain

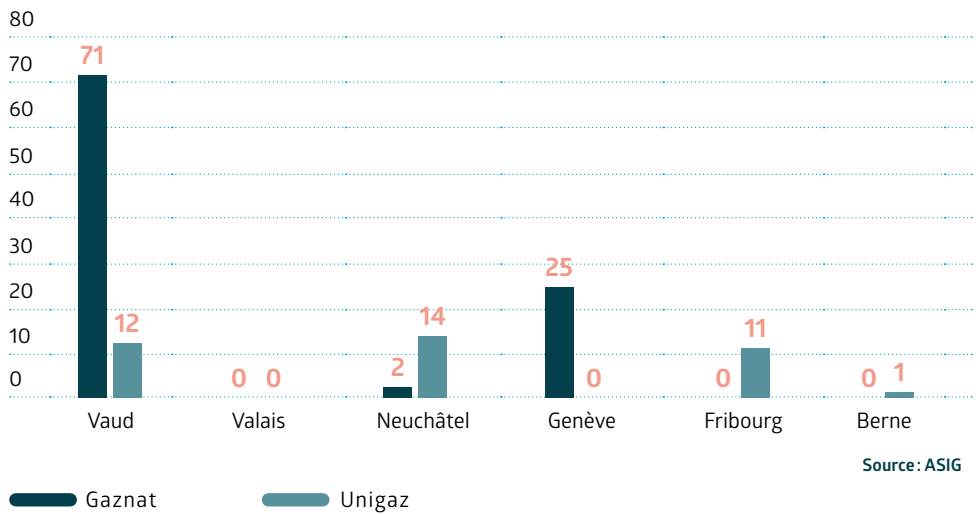
³ Dunkelflaute : période prolongée où la production d'électricité issue des énergies renouvelables intermittentes (éolien et solaire) est très faible, en raison de conditions météorologiques défavorables (ensoleillement faible combinée à une absence de vent)



PUISSANCE MESURÉE ET QUANTITÉS TRANSPORTÉES, 2005 - 2024



SÉCURITÉ



AUTORISATIONS POUR TRAVAUX DE TIERS À PROXIMITÉ DES INSTALLATIONS GAZIÈRES PAR CANTON 2024

Source : ASIG

La sécurité des personnes et des biens constitue la priorité absolue chez Gaznat. Sur son réseau, 136 autorisations pour travaux de tiers ont été délivrées par l'Inspection Fédérale des Pipelines, soit autant que

l'année précédente. La surveillance hebdomadaire des infrastructures, par voie terrestre et par survol en hélicoptère, a permis d'identifier et d'arrêter neuf travaux de tiers ayant débuté sans autorisation préalable.

Afin de sécuriser et d'assurer une protection mécanique supplémentaire, 172 mètres de dalles de protection ont été posées au cours de l'année sur les conduites haute pression.

Données sur l'exploitation du réseau haute pression en 2024

- 136 autorisations de travaux de tiers
- 172 m de dalles de protection posés
- 9 travaux de tiers non autorisés arrêtés grâce à la surveillance en hélicoptère
- 0 restriction de capacité de transport
- 0 interruption de l'approvisionnement

**MODERNISATION DU POSTE DE
DETENTE ET COMPTAGE (PDC) DE VEVEY**

Le Poste de Détente et de Comptage (PDC) de Vevey (propriété de la société Holdigaz) a été modernisé durant l'été 2024. Les travaux ont été particulièrement délicats à mettre en place, car l'approvisionnement, via ce poste, ne pouvait être interrompu que sur une courte période.

Habituellement, ce genre de travaux exige de mettre en place une installation provisoire. Néanmoins, le poste de Vevey étant enterré, il n'a pas été possible d'installer une ligne de détente temporaire à l'extérieur durant les travaux. Aussi, le poste étant

localisé dans un parc arboré très visité par le public, le dispositif de sécurité ne permettait pas de mettre en place une telle installation gazière en extérieur, même temporairement.

La nouvelle installation ne comprend plus qu'un seul étage de détente, et de nouveaux tableaux électriques ont remplacé des équipements vieillissants en service depuis plus de vingt ans.

Les équipes de Gaznat ont réussi à tenir les délais initialement convenus avec la mandante, et la collaboration avec la propriétaire s'est également parfaitement déroulée.

L'approvisionnement de la région de Vevey a pu être garantie durant toute la période du chantier.

En outre, ces travaux ont donné lieu à une nouvelle expérience en ce qui concerne la documentation du poste. L'entreprise Alpicapture a réalisé un modèle en réalité virtuelle permettant aux techniciens de pouvoir visiter l'installation depuis un terminal (smartphone, tablette, PC, ...). Cette technologie permettra à l'avenir de fournir une assistance à toute personne qualifiée pour une intervention technique.

QUALITÉ SECURITÉ ENVIRONNEMENT

ACCIDENTS

Deux accidents professionnels sans arrêt de travail sont survenus en 2024. Un seul accident non professionnel avec arrêt de travail, et six accidents non professionnels sans arrêt de travail ont été enregistrés.

FORMATION DU PERSONNEL

Les heures de formations des collaborateurs se sont élevées à environ 1500 heures en 2024, dont 420 heures dédiées à la sécurité.

GESTION DE CRISE

En 2023, un concept global de gestion de crise a été développé avec le soutien d'une société externe experte dans ce domaine. L'ensemble des cadres ont été formés au concept. Un exercice de gestion de crise a été organisé pour une première mise en pratique. En 2024, un nouvel exercice de gestion de crise a eu lieu sur le thème de la cybersécurité. Les membres de la cellule de crise se sont réunis pendant deux jours pour être entraînés sur la méthodologie et la conduite d'une crise d'ampleur pouvant affecter les systèmes informatiques de Gaznat. Les résultats de cette expérience ont

donné entière satisfaction sur l'état des infrastructures, l'organisation de la cellule de crise, et le niveau de formation des personnes composant l'équipe.

ENVIRONNEMENT

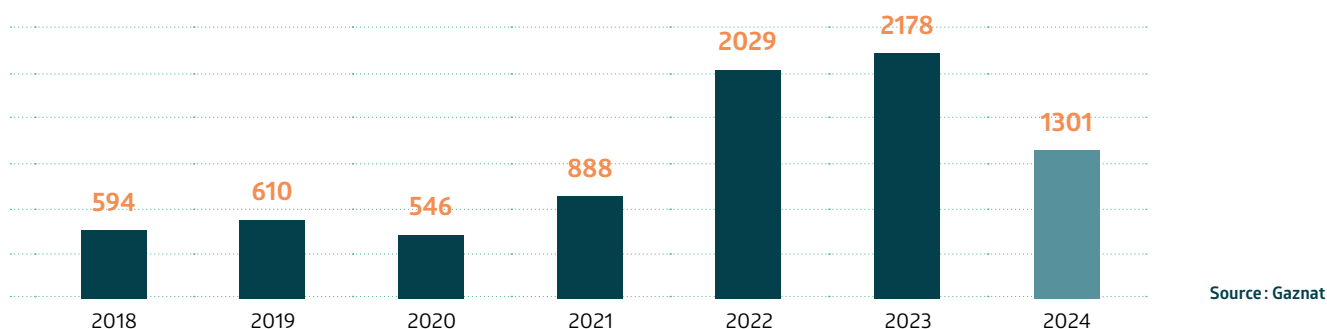
Du point de vue de la sûreté et de l'environnement, aucun fait important n'est à relever sur l'année 2024 concernant l'exploitation des infrastructures gazières de Gaznat.

FINANCES ET SERVICES

RECUL DU CHIFFRE D'AFFAIRES, ET MAINTIEN D'UNE PROFITABILITÉ ET D'UNE STRUCTURE DU BILAN SOLIDES

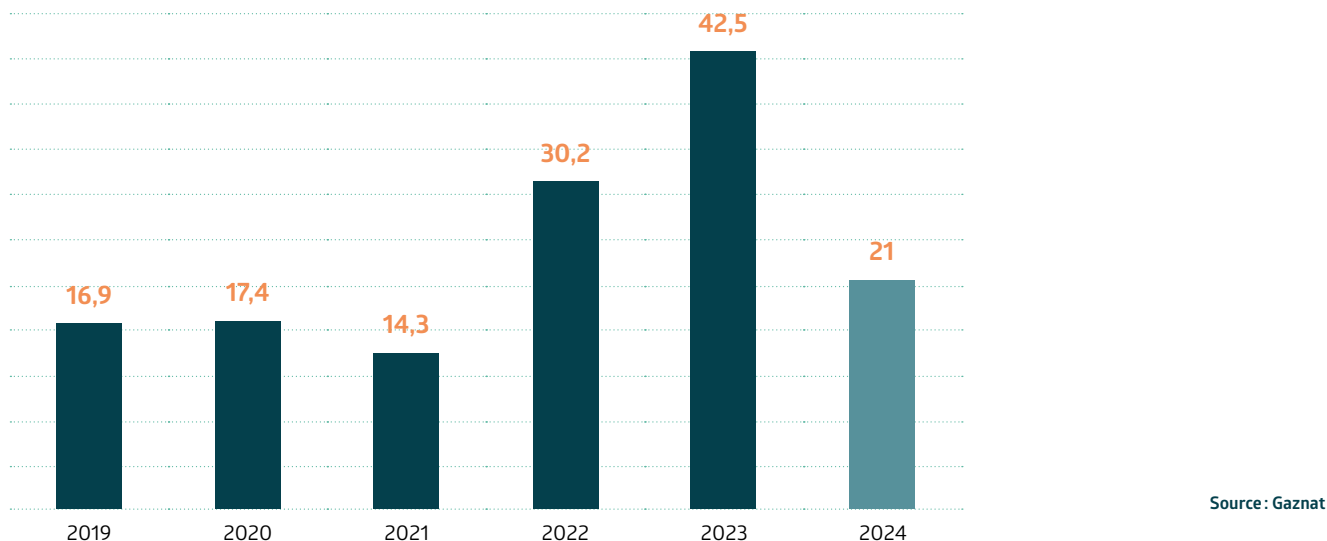
Après avoir dépassé la barre des 2 milliards de francs en 2022 et 2023, le chiffre d'affaires consolidé de Gaznat a nettement reculé en 2024, pour s'établir à 1,3 milliard CHF. Plus qu'un recul des quantités vendues, stables d'une année sur l'autre, c'est avant tout la baisse des prix du gaz sur le marché européen qui explique cette évolution.

CHIFFRES D'AFFAIRES EN MCHF



Si l'année 2023 avait marqué un record de profitabilité avec un résultat net consolidé dépassant les 40 millions CHF, l'année 2024 affiche un résultat plus en ligne avec la moyenne des dix dernières années, à 21 millions CHF. Les activités Négoces et Réseau ont toutes deux réalisé de bons résultats, supérieurs à ceux attendus au budget. Il en est de même pour la filiale Swiss Energy Trading (SET).

RÉSULTAT NET EN MCHF

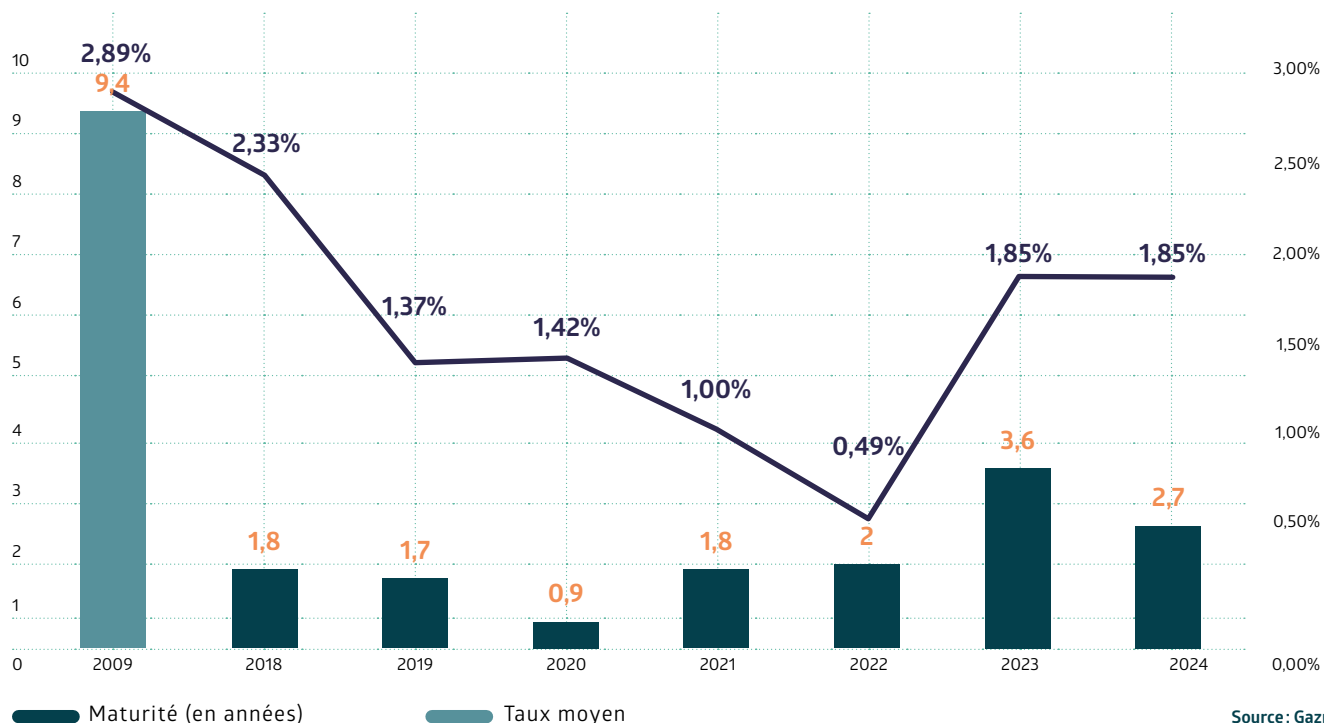


Le recul de la volatilité des prix sur le marché, et l'analyse de l'utilisation des lignes de crédit en 2023, ont conduit la Direction à réduire le montant du crédit syndiqué à 200 millions CHF. Dans le contexte de prix actuel, cette ligne sera suffisante pour assurer le financement des achats de gaz et puissance jusqu'en

décembre 2025. La reconduction de cette ligne de crédit garantissant, ainsi que la fixation de son montant, seront étudiées avec les banques partenaires au printemps 2025.

Le tassement des taux d'intérêt sur l'année 2024, ainsi que la réduction du montant alloué au crédit syndiqué,

ont permis de diminuer les charges financières supportées par le Groupe. Fin 2024, le taux moyen des emprunts du Groupe reste stable à 1,85%, et la maturité de la dette recule à deux ans et neuf mois.



La structure du bilan du Groupe s'est renforcée en 2024, avec un recul de l'endettement net à 119 millions CHF permettant une amélioration du ratio d'endettement de 82% à 70%. Le total du bilan s'établit à 527 millions CHF et les fonds propres atteignent 170 millions CHF.

POURSUITE DES PROJETS DE DIGITALISATION

Deux projets importants visant à développer de nouveaux supports de communication digitaux ont été lancés durant l'année 2024. Tout d'abord la création d'une « landing page » dédiée au projet GreenGas et à l'Innovation Lab d'Aigle. Cette page de destination propose un parcours immersif de visite dans les différentes composantes du concept énergétique GreenGas, permettant au grand public de mieux comprendre son but et son fonctionnement.

Le deuxième projet consiste en la refonte du site Internet, www.gaznat.ch. Une arborescence plus compréhensible et un design plus moderne permettront

de mieux valoriser le contenu à la fois institutionnel, pédagogique et marketing du site de l'entreprise. Le site Internet sera également employé pour véhiculer les valeurs et les axes stratégiques de la marque employeur de Gaznat. À cet effet, la nouvelle page carrières présentera les missions et valeurs de l'entreprise, les métiers du secteur gazier et les offres d'emploi disponibles, tout en facilitant les postulations externes.

TRANSPARENCE DANS LA POLITIQUE DE COMMUNICATION

L'année 2024 a été riche en événements dans le secteur gazier, ce qui a donné lieu à de nombreux articles dans les médias locaux et nationaux. Ce sont surtout les sujets de la sécurité d'approvisionnement et de la place du gaz dans la stratégie nationale suisse de développement des énergies renouvelables qui ont été traités. La Direction générale a ainsi été sollicitée par la RTS et les grands médias de la presse écrite romande pour participer à des interviews écrites et orales. Une vingtaine d'articles de

presse a été réalisé avec le concours des équipes Gaznat.

Suite à l'annonce des départs de MM. René Bautz et Philippe Petitpierre, l'équipe Communication a mis en place un plan de communication interne et externe, autour des changements de gouvernance de l'entreprise. Les communiqués de presse et les publications sur les différents canaux digitaux ont permis aux acteurs du monde économique, industriel et scientifique, de suivre avec transparence les nominations et les passations de pouvoir au sein de l'entreprise.

RENFORCEMENT DE LA CYBER-RÉSILIENCE

De son côté, l'équipe Informatique a poursuivi ses travaux dans le cadre de la nouvelle norme TIC pour la distribution de gaz 2.0. La réalisation d'une analyse de maturité a permis d'identifier les améliorations à apporter pour être en conformité avec la nouvelle norme d'ici juillet 2025. Elles ont été regroupées en cinq projets, deux d'entre eux ayant déjà été menés à leur terme en 2024.



06

PARTICIPATIONS



FINGAZ

L'exploitation de l'artère franco-suisse Etrez – La Cure – Gland s'est déroulée à satisfaction en 2024. Les capacités ont été largement mises à contribution avec 8'256 GWh de gaz transporté, et une pointe horaire de l'ordre de 1'938 MW. Une collaboration est en discussion avec le groupe ENGIE sur deux projets novateurs, dont le projet TENORE sur la récupération d'énergie dans les installations de détente de gaz, et le projet HYPSTER dont le but est de démontrer la faisabilité de réaliser une cavité saline pour le stockage d'hydrogène à Etrez en France, ainsi que dans les domaines de la méthanation et la capture du CO₂.



UNIGAZ

Unigaz a assuré l'exploitation des gazoducs sans restriction de capacités de transport, et surtout sans interruption des livraisons aux clients raccordés auxdits gazoducs. Les gazoducs d'Unigaz ont transporté au total 5'158 GWh en 2024, ce qui représente une baisse de -4% par rapport à 2023, alors que la pointe horaire a atteint 836 MW. La mise en place du flux inversé à Altavilla en direction de l'Est a été testée à plusieurs reprises avec succès durant l'année 2024.



PETROSVIBRI

Le permis de recherche en surface a été octroyé par le Département de l'environnement et de la sécurité du Canton de Vaud. Des discussions ont lieu au sein du Conseil d'administration sur le développement d'un projet de géothermie. Trois administrateurs ont été remplacés au cours de l'exercice 2024, dont M. Philippe Petitpierre, après 11 années de mandat de Présidence et 43 années au service de Gaznat.



SET SWISS ENERGY TRADING SA

SET Swiss Energy Trading SA a lancé sa propre plateforme de trading en 2011. En 2019, l'intégralité du capital de SET a été transféré de Swissgas et de Erdgas Ostschweiz (EGO) aux trois sociétés régionales Erdgas Zentralschweiz (EGZ), Gasverbund Mittelland (GVM) et Gaznat. À la fin de l'année 2024, les sociétés EGZ et Gaznat ont finalisé le contrat de vente de leurs actions en faveur de GVM. La vente et la cession des actions sont intervenues début janvier 2025.



GAS&COM SA

Fondée en 1999 par trois actionnaires – Gaznat SA, Gasverbund Mittelland AG et Erdgas Ostschweiz AG – l'entreprise exploite aujourd'hui un réseau de fibre optique couvrant l'ensemble de la Suisse, ainsi que des services de bande passante et de télécommunication. L'exercice écoulé a marqué le 25^e anniversaire de Gas&Com. Malgré un marché complexe, l'entreprise a su maintenir des résultats stables tout en mettant en œuvre d'importants projets stratégiques. Cette réussite repose sur l'engagement des collaborateurs, la fidélité des clients et le soutien des actionnaires et partenaires. L'orientation stratégique s'est poursuivie autour des marchés clés: opérateurs télécoms, centres de données et grandes entreprises. Les solutions fibre noire et les offres à large bande sur le réseau DWDM (Dense Wavelength Division Multiplexing) et MPLS (Multiprotocol

Label Switching) restent au cœur de l'activité. Une nouvelle prestation a été intégrée au portefeuille: le cryptage des services DWDM, répondant ainsi à la demande croissante en matière de sécurité des transmissions. Par ailleurs, un nouveau bâtiment de stockage dédié aux composants en fibre optique a été construit, afin d'accompagner les futurs projets d'expansion. L'équipe commerciale a également été renforcée, et les processus internes optimisés. Pour des raisons réglementaires, un nouveau site a été aménagé au Liechtenstein. De plus, l'entreprise a poursuivi ses investissements dans l'infrastructure réseau, avec des actions visant à garantir une alimentation électrique de secours stable pour l'ensemble des sites et le déploiement de nouvelles interconnexions pour améliorer la connectivité régionale.

**GAZMOBILE SA**

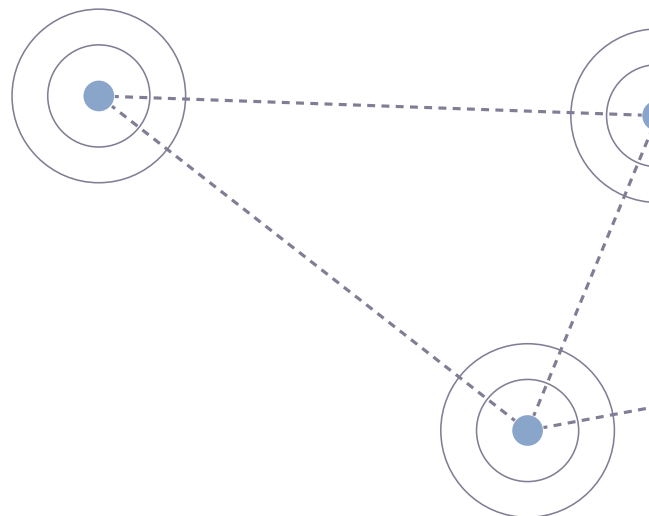
Fondée en novembre 2002 par l'industrie gazière suisse, la société Gazmobile SA, dont le siège est basé à Arlesheim (BL), vise à promouvoir l'utilisation du gaz naturel et du biogaz comme carburant. Elle apporte un soutien technique aux automobilistes et aux distributeurs de gaz naturel dans l'acquisition de véhicules et la construction de stations de remplissage. Elle permet ainsi le développement de conditions favorables à l'exploitation de véhicules à gaz naturel/biogaz. La Direction et le Conseil d'administration sont composés de représentants des sociétés régionales gazières et des distributeurs de gaz naturel, qui apportent leur savoir-faire spécialisé.

**SWISSGAS**

Swissgas se concentre sur son rôle de société d'importance nationale pour l'exploitation de son réseau de conduites à haute pression et la gestion du transport de gaz. Elle a cessé ses activités dans le domaine de l'approvisionnement en gaz naturel. Une nouvelle stratégie est en cours d'élaboration.

**SWISS GAS INVEST SA**

Créée en juillet 2016 en partenariat avec Holdigaz, Groupe E Celsius, Erdgas Ostschweiz, Swissgas et Gas&Com, la société Swiss Gas Invest a pour objectif l'acquisition, la détention et l'aliénation de participations dans toutes les sociétés actives dans le domaine du gaz naturel. Le consortium détient 7,98% du capital-actions de l'entreprise FluxSwiss, possédant elle-même 46% de la société Transitgas et 90% de la capacité de transport sur le gazoduc du même nom.



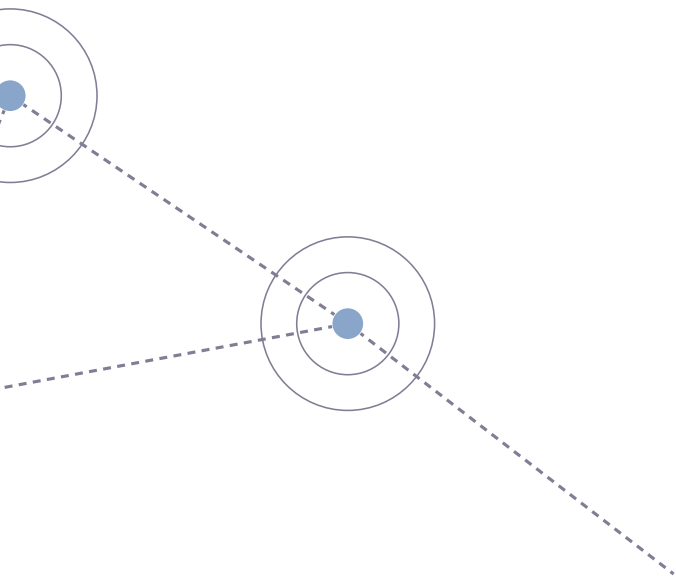


PROVISOOGAS

Selon l'art. 3 de la loi fédérale du 17 juin 2016 sur l'approvisionnement économique du pays (LAP; RS 531), les milieux économiques et la Confédération assurent l'approvisionnement du pays en biens et en services d'importance vitale. La constitution de réserves obligatoires faisant partie de cette garantie d'approvisionnement, est assujettie au stockage obligatoire de toute entité qui importe des biens vitaux. À cet effet, l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du

pays (OFAE) conclut des contrats avec chacune des entreprises soumises à ce stockage obligatoire. Organisation à but non lucratif, Provisiogas a été créée en 2015 par la branche gazière afin de remplir les tâches confiées par la Confédération en rapport avec l'exécution du stockage obligatoire de remplacement efficace et sans distorsion de concurrence (mazout extra-léger au lieu du gaz naturel, le stockage en Suisse de quantités suffisantes de gaz naturel étant indisponible). Sa mission consiste

ainsi à gérer un fonds de garantie pour le gaz naturel. Provisiogas sous-traite à Carbura la coordination du stockage physique de mazout extra-léger. En date du 26 juin 2020, Carbura a dénoncé de façon anticipée le contrat du 1^{er} juillet 2017. Le 24 mars 2021, un nouveau contrat a pu être signé, valable jusqu'au 30 juin 2025.



RETROUVEZ NOS ACTUALITÉS TOUTE L'ANNÉE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ET NOTRE SITE INTERNET.



SUIVEZ LES STATISTIQUES DES QUANTITÉS LIVRÉES SUR NOTRE RÉSEAU VIA L'APPLICATION GAZNAT, TÉLÉCHARGEABLE ICI :





